

CONDITIONS PARTICULIERES MARCHE PUBLIC D'ASSURANCES

NOM, ADRESSES et POINT DE CONTACT :

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement du lac de Serre-Ponçon,
A l'attention de Monsieur le Président
Rue du Morgon
05160 SAVINES LE LAC

Adresse Internet : contact@smadeseq.com

OBJET DU MARCHE

Assurances : souscription de contrats d'assurance garantissant les dommages aux biens mobiliers et immobiliers, la responsabilité civile et risques annexes, la responsabilité civile des employés dans le cadre de leur travail, la flottes des véhicules et risques annexes, les risques prévoyance statutaire pour les agents CNRACL et IRCANTEC et les risques statutaires conformément aux statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. et aux obligations de la convention liant le Syndicat Mixte et E.D.F.

Trois lots sont ainsi déclinés.

Ce contrat devra prendre effet à compter du 01/01/2015.

Il serait souhaitable que l'échéancier puisse être établi en année pleine pour un suivi plus simple au plan comptable. La proposition du candidat portera ainsi sur la période du 01/01/2015 au 31/12/2016.

Le contrat pourra être reconduit 1 fois par avenant pour une durée de 1 an, jusqu'au 31/12/2017 (avant une nouvelle consultation).

La souscription de nouveaux contrats devra faire dans la mesure du possible l'objet d'avenants au contrat existant.

DESCRIPTIF DES PRINCIPAUX BIENS A ASSURER

BIENS IMMATERIELS

➤ **Responsabilité Civile :**

EDF met par convention à la disposition du SMADESEP jusqu'en 2051 des terrains dépendant du domaine public concédé pour la gestion des activités nautiques et touristiques autour et sur la retenue de Serre-Ponçon. De la même manière, le Conseil général des Hautes Alpes a également accepté de soumettre par convention auprès du S.M.A.D.E.S.E.P. la gestion de terrains dépendants de son domaine privé autour du lac de Serre-Ponçon. De même, dans un souci de cohérence de gestion, la commune du Sauze du Lac et la commune de Rousset ont décidé de rétrocéder les biens et équipements de Port Saint Pierre pour la première et du Bois Vieux pour la seconde.

Les missions du S.M.A.D.E.S.E.P. sont essentiellement centrées autour de la réalisation d'études et des opérations d'aménagement visant au développement touristique du secteur : occupation des berges, accès à l'eau, réalisation et gestion

d'aménagements et d'équipements touristiques, sportifs et de loisirs (sentiers pédestres, rampes de mise à l'eau de bateaux, pontons), signalétique avec balisage, entretien et surveillance, propreté générale du cadre naturel, sécurité des personnes et des biens...

Le champ couvert par l'assureur en matière de responsabilité civile devra donc être assez large, et concerner de manière obligatoire :

- Toutes garanties : dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus, défense et recours, pollution et atteinte à l'environnement.
- Extension aux dommages immatériels non consécutifs aux précédents.
- Tous dommages résultant de la résolution, l'annulation ou la rupture des contrats que le S.M.A.D.E.S.E.P. a conclus avec un tiers.
- Tous dommages émanant des bruits, fumées, odeurs, émanations, difficultés d'accès subis par les riverains et qui n'ont de caractère fortuit parce que résultant du fonctionnement des services du syndicat ou des travaux de toutes natures entrepris par le syndicat ou pour son compte.
- Dommages immatériels non consécutifs dû à l'implantation, les dimensions ou la structure d'une construction ou d'un ouvrage où le SMADESEP agit comme maître d'ouvrage.
- Dommages immatériels non consécutifs résultant de tous retards dans la fourniture de produits ou l'exécution de travaux.
- Extension de garanties à la Responsabilité Civile encourue par le Syndical en raison des dommages subis par son Président ou les membres de son comité ou ses salariés.
- La RC doit s'appliquer sur tous les bâtiments, postes à carburant et pontons du SMADESEP accueillant du public et décliné ci-après.

➤ **Prévoyance, frais de santé des agents CNRACL et IRCANTEC**

Pour les personnels fonctionnaires (sous régime CNRACL) :

- Décès
- Accidents ou maladies imputables au service
- Incapacité de travail non imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie, maladie longue durée, mi-temps thérapeutique, disponibilité d'office pour maladie, allocation d'invalidité temporaire
- Maternité, paternité, adoption

Pour les personnels contractuels (sous régime IRCANTEC) :

- Accident ou maladie imputable au service
- Incapacité de travail, maladie ordinaire, grave maladie
- Maternité, paternité, adoption

BIENS MATERIELS

Afin de permettre au candidat de mieux apprécier la liste exhaustive de ces équipements et la valeur comptable auxquels ils correspondent, sont annexés au présent document deux tableaux établissant d'une part l'état de l'actif et d'autre part son niveau d'amortissement au 30/09/2014.

➤ **Sanitaires**

- Superficie de – de 20m², construction en dur, standing normal, 1 niveau. Edification en 1994 (site du bois vieux)
- Superficie de – de 20m², construction en dur, standing normal, 1 niveau, Edification avant 1995 (site de la baie de la Gendarmerie)
- Superficie de – de 20 m², construit en dur, standing normal, 1 niveau,

- Superficie 16m², construction en dur, couverture en dur, standing normal, 1 niveau. Edification 2006 (site d'Embrun)
- Superficie 23m², construction en dur, couverture en dur, standing normal, 1 niveau. Edification 2006 (site des eaux douces)
- Superficie 36 m², construction en dur, couverture en dur, standing normal, rdc + sous-sol comprenant le mécanisme de saniverte (destruction des excréments à l'aide de lombrics) Edification 2006 (site de Prunières)
- Superficie 14m² + platelage bois pour aire d'accueil type terrasse 25m², construction en dur, couverture en dur, deux sanitaires autonettoyant, standing normal, 1 niveau édification en cours rendu fin 2009 (site du belvédère)
- Superficie totale couverte 32m², dont sanitaires 15m² et terrasse pour le reste, construction en dur, standing normal, édification en dur, rendu fin 2009 (site de la Baie St Michel)
- Bloc de toilettes chimiques autonettoyant et transportable superficie de la dalle 12m², construction en résine, standing normal, rendu fin 2009 (site du Riou Bourdou)

Incendie et risques annexes

Dommmage électrique

Evènements climatiques

Catastrophes naturelles

Dégâts des eaux

Canalisations enterrées et refoulements d'égouts

Responsabilité en qualité de propriétaire

Vol

Vandalisme

Bris de glace

Défenses et recours.

➤ **Bâtiments de Port St Pierre construits en 1998, surface totale 70m² couverture en dur, construction en dur, mise à disposition par convention auprès d'un prestataire professionnels :**

Poste de secours aménagé avec un coin public, toilettes et un coin privé pour le logement des surveillants de baignade, muni d'une VMC.

Bâtiment dit de stockage mais transformé par le prestataire en snack, disposant de sanitaires publics et douches

Incendie et risques annexes

Dommmage électrique

Evènements climatiques

Catastrophes naturelles

Dégâts des eaux

Canalisations enterrées et refoulements d'égouts

Responsabilité en qualité de propriétaire

Vol

Vandalisme

Bris de glace

Défenses et recours.

➤ **Poste à carburant et cuve éloignée du bâtiment deux sites avec visite annuelle de contrôle par prestataire indépendant/**

- Site de Port St Pierre : le poste à carburant fonctionnera jusqu'en juillet 2015

- Site de la BNPA : l'installation n'est plus en fonctionnement depuis 2013 ; elle sera totalement dépolluée durant l'hiver 2014/2015 (voir ci-dessous)

Trois nouvelles stations d'avitaillement devraient être aménagées durant l'hiver 2014-2015 à Port St Pierre, à la Baie Saint Michel et à Savines le Lac. Chacune sera accessible par bateau sur un ponton spécifique (jusqu'à une plage de - 10/12 m de marnage environ), avec terminal de paiement par CB. Une aire de carénage implantée sur la Baie Saint Michel accompagnera le dispositif d'ensemble, pour un coût d'investissement global de près de 1,5 M€.

Incendie et risques annexes

Dommmage électrique

Evènements climatiques

Catastrophes naturelles

Dégâts des eaux

Canalisations enterrées et refoulements d'égouts

Responsabilité en qualité de propriétaire

Vol

Vandalisme

Bris de glace

Pollution

Défenses et recours.

➤ **4 Postes de secours de type chalets pour accueil et surveillance de baignade 2 supplémentaires en 2015**

- Site de Chanterenne construit en 2001, surface -20 m²
- Site de Savines le lac, plage publique du bourg, surface -20 m²
- Chalet d'accueil de la baie de Chanteloube avec WC dit « toilettes sèches », surface -20 m²
- Chalet plage des pommiers poste de secours et atelier prestataire, surface 40 m²
- Deux chalets supplémentaires devraient être construits (avec sanitaires publics) sur le site des Trémouilles et de « Savin' plage » d'ici juin 2015.

Incendie et risques annexes

Dommmage électrique

Evènements climatiques

Catastrophes naturelles

Dégâts des eaux

Canalisations enterrées et refoulements d'égouts

Responsabilité en qualité de propriétaire

Vol

Vandalisme

Bris de glace

Défenses et recours.

➤ **1 chalet dit prototype de construction sur le domaine public.**

Cet édifice mis à disposition de la fédération de pêche des Hautes Alpes par convention est construit en bois, il est utilisé principalement en été par la fédération qui y développe des activités de pêche pour les usagers de Serre-Ponçon. D'une surface de 63m² sur 1,5 niveau, il a été bâti sous la responsabilité d'un architecte en collaboration avec un lycée professionnel du secteur.

Incendie et risques annexes

Dommmage électrique

Evènements climatiques

Catastrophes naturelles

Dégâts des eaux

Canalisations enterrées et refoulements d'égouts

Responsabilité en qualité de propriétaire

Vol

Vandalisme

Bris de glace

Défenses et recours.

- **Bateau polyvalent** (vedette, fabricant : Pech'Alu, département d'ancrage 05, pavillon français, longueur hors tout 6m, année 1998)
Nombre de personnes prévues 6
1 moteur 90CV Honda essence 2011

Valeur totale assurée 32.777,00 € dont effets personnels 1.000,00€

Responsabilité civile de 6.000,00 à 1.000.000,00€

Défense recours

Frais de retirement

- **Barge** (fabricant : Pech'Alu, département d'ancrage 05, pavillon français, longueur hors tout 7m, année 1998)
Nombre de personnes prévues 5
2 moteurs 50CV Honda essence 2011

Valeur totale assurée 50918.00€ dont effets personnels 1000.00€

Responsabilité civile de 6000.00 à 1 000 000.00€

Défense recours

Frais de retirement

- **Remorque Humbaur** (HTK 3000 valeur 6.055,00€ poids 1.500 kg, immatriculée en janvier 2004)

Responsabilité civile illimité en circulation et hors circulation

Dommage matériel

Recours

Evènements climatiques

Incendie

Vol

Dommage tous accidents

Catastrophe naturelle

Protection juridique

Dépannage transport

- **Locaux du SMADESEP** : Bureau de Collectivité Publique EPA, locataire d'une superficie totale de 176 m² sur terrain clos dans lotissement, pas de vitrine, pas de surface vitrée autre que fenêtres et porte-fenêtre, les locaux ne sont pas dans un centre commercial.

Incendie, explosion, risques divers

Evènements climatiques

Dommage climatique

Bris de glace et enseignes

Vol

Détérioration

Bris de machines

Frais de reconstitution d'archives à la suite des évènements précédents

Responsabilité civile

Défenses et recours

Protection juridique

➤ **Engins de chantier :**

- 1 mini-pelle de marque Kubota route et terrassement, mise en circulation en février 2004.
- 1 tractopelle de marque Komatsu route et terrassement, mise en circulation en février 2004.
- un autoporté de marque HUSQWARNA modèle CTH 220 Twin, 22 Cv avec bac de ramassage (2008 date achat ?)

Responsabilité civile

Bris de glace selon valeur de remplacement

Responsabilité civile fonctionnement

Prêt par convention à une autre collectivité partenaire avec tout ce que cela engendre au niveau des responsabilités et dommages

Protection juridique

- **Nissan 4X4 pick-up** (mise en circulation en octobre 2004, immatriculation février 2005, usage tous déplacements, puissance de 10 CV)

Responsabilité civile corporelle illimitée

Responsabilité civile matérielle

Protection juridique et recours

Incendie et vol

Evènements climatiques

Bris de glace

Domage tous accidents

Décès du conducteur

Sécurité du conducteur

Assistance aux personnes

Assistance au véhicule

➤ **Remarque de transport de l'autoporté et matériel divers**

Remorque Erde 233 (5R), rehausse ridelles grillages RG230, roue de secours et rampe pro valeur totale 1857.93€ acquisition 2008

Responsabilité civile corporelle illimitée

Responsabilité civile matérielle

Protection juridique et recours

Incendie et vol

Evènements climatiques

Bris de glace

Domage tous accidents

Décès du conducteur

Sécurité du conducteur

Assistance aux personnes

Assistance au véhicule

➤ **FIAT Doblo Cargo (mise en circulation 11 juin 2008, immatriculation même date, usages tous déplacements, puissance 8 CV)**

Responsabilité civile corporelle illimitée

Responsabilité civile matérielle

Protection juridique et recours

Incendie et vol

Evènements climatiques

Bris de glace

Domage tous accidents

*Décès du conducteur
Sécurité du conducteur
Assistance aux personnes
Assistance au véhicule*

➤ **Camion Benne**

IVECO DAILY CHASSIS CABINE ; BV6, version 35l15L suspensions renforcées, cabines semi avancée, empattement 3000 couple pont 4.44 couvert, couleur Blanc. Blocage du différentiel, ABS EBJJ, Benne alu et crochet mixte, rehausse alu et coffre dans l'empattement. Valeur d'acquisition en fév. 2012 31500€ HT ou 37674€ TTC.

*Responsabilité civile corporelle illimitée
Responsabilité civile matérielle
Protection juridique et recours
Incendie et vol
Evènements climatiques
Bris de glace
Dommage tous accidents
Décès du conducteur
Sécurité du conducteur
Assistance aux personnes
Assistance au véhicule*

➤ **Peugeot 2008 allure**

Acquis en juillet 2014, d'une puissance administrative de 6CV, et d'une puissance développée de 115CV est blanc, d'un équipement bluetooth, régulateur de vitesse, climatisation, siège modulable et escamotable, caisse surélevée, protection des châssis motricité renforcée d'une valeur de 20250€ TTC

*Responsabilité civile corporelle illimitée
Responsabilité civile matérielle
Protection juridique et recours
Incendie et vol
Evènements climatiques
Bris de glace
Dommage tous accidents
Décès du conducteur
Sécurité du conducteur
Assistance aux personnes
Assistance au véhicule*

➤ **Assurance Bris de Machines**

Dans le cadre d'aménagements pour lutter contre les vents de sables sur le secteur de l'Embrunais, le S.M.A.D.E.S.E.P. doit assurer un groupe moto pompe aspiration et refoulement mis en service en 03/05 d'une valeur de remplacement à neuf de 16.150,00 €

➤ **Matériel informatique**

Le renouvellement d'une grande partie du matériel informatique fin 2006 s'est traduit par l'acquisition deux ordinateurs portables, de deux unités centrales, d'un vidéoprojecteur, d'un appareil photo numérique, de deux disques durs externes 250 Go et de toute l'installation en réseau, s'y ajoutent deux

ordinateurs acquis en 2009, deux ordinateurs type PC et un portable acquis en 2011 pour un montant 11500 € TTC

Un copieur, imprimante, scanner, acquis en 2007 pour 9632.00€ sera changé en 2015.

Un serveur Nas LaCie a été acquis pour 680€ TTC en juillet 2013

En décembre 2013 un PX Core i3 3.4Ghz avec Windows Pro a été acquis pour 976€ TTC.

Un logiciel de comptabilité et de paye a été acquis auprès de JVS Mairistem pour un montant HT de 4105€ en janvier 2014.

➤ **Pontons**

Assemblage de blocs rigides dans la largeur des pontons et semi rigide dans la longueur, en polyéthylène haute densité résistant à des températures de -50° à + 70°. Protection latérale continue tout autour. Accastillage inoxydable. Sécurité pompiers : sous l'eau le fond ne présente pas d'espaces creux supérieurs à 6 cm de large afin qu'un enfant ne puisse pas rester bloqué sous le ponton.

Installation garantie de 2 ans par le fournisseur.

9 pontons :

- Ponton d'accueil à la Baie de Chanteloube acquisition en 2003, pour une valeur de 52604.71€ prolongé en 2005 pour 14.335,65 € TTC, et équipé de bras d'amarrage supplémentaire en 2011 pour 1190.00€ TTC
- Ponton de baignade à la Baie Saint-Michel pour une valeur d'acquisition en 2008 de 8.312,20 € TTC
- Ponton du Bois Vieux (accueil et possibilité d'amarrage de 6 bateaux), valeurs acquisition en 2000, 65489.67€ accueille le bateau promenade uniquement de passage, ajout de bras d'amarrage pour place d'accueil 7120.00€
- Ponton de la baie du Planet de type Marina en U, une première partie construite en 2002 pour 76850.18€, une seconde partie construite en 2008 pour 108531.08€
- Le ponton de la BNPA installé en 2012 96m de long et passerelle de liaison structure alu et caillebotis, pontets avec fixations pour 81470€ HT s'y ajoute 11 bras d'amarrage catways alu un gardes corps et un portillon pour 20819€ HT.
- Le ponton de la baie Saint Michel acquisition en 2000 pour 45262.00€ prolongé en 2008 pour 39197.70€ peut accueillir 20 bateaux à l'amarrage et accueille le bateau promenade uniquement de passage, acquisition de deux bras d'amarrage en 2011 pour 2978,00€
- Le ponton de la baie de la gendarmerie acquis en 1998 pour 72437.37€ accueille 45 bateaux pontons équipés de l'eau courante et de l'électricité
- Le ponton de la baie du Barnafret acquis en 1999 pour 79466.27€ accueille 45 bateaux pontons équipés de l'eau courante et de l'électricité
- Le ponton de Port St Pierre acquis en 2002 pour environ 44327.75€ et prolongé en 2009 pour un montant de 41990.00€
- Le ponton passerelle entre le plan d'eau d'embrun et le lac de Serre-Ponçon, partie concernant le SMADESEP est celle du côté Serre-Ponçon pour un montant de 33947.26€
- Ponton de Chadenas : acquis en avril 2012, longueur 60m plus passerelle d'accès 35m avec garde-corps simple et discontinu structure alu et caillebotis, 20 bras d'amarrage de 5m. pontets avec fixations, chaîne d'encrage. Pour un montant de 91701.48€ HT
- Ponton de Chanterenne : ponton flottant type PE modulaire rigide. C'est un ponton d'embarquement, les bateaux ne doivent y être amarrés que le temps de l'embarquement. Pour 25388€ HT
- Ponton de Bois Vieux port en eau profonde : ponton flottant adapté 0 à 40m. mouillage hiver pour 6 bateaux et appontement d'été. Système de surveillance et d'intervention manuelle longueur 24m x 2.5m. passerelle 5 x 1.3m. Acquis en 2013 pour 32608€ HT

- *Responsabilité civile corporelle illimitée*
- *Responsabilité civile matérielle*
- *Protection juridique et recours*
- *Incendie et vol*
- *Evènements climatiques*
- *Bris de glace*
- *Dommmage tous accidents*
- *Décès du conducteur*
- *Sécurité du conducteur*
- *Assistance aux personnes*
- *Assistance au véhicule*

A le

(l'organisme)